

Face à la tentative de passage en force d'Ali Bongo

« L'Union nationale appelle toutes les forces patriotiques et le peuple à la mobilisation »

Orca Boudiandza Mouele

Le visage ferme, le ton grave, c'est dans une ambiance non moins joyeuse, en marge d'une rencontre des femmes de son parti, que Zacharie Myboto a convoqué la presse à une conférence le 30 juin dernier, pour donner la position de l'Union nationale (UN) face au passage en force d'Ali Bongo, à la violation de la loi par la Cenap (Commission électorale nationale autonome et permanente). Il a également évoqué la rencontre du chef de l'Exécutif avec le Parlement. D'ailleurs, pour le président de l'UN, cette série d'événements n'est pas anodine ; bien au contraire, elle « confirme la volonté du pouvoir établi de renouveler l'imposture des mois d'août et septembre 2009 ». Comme le remake d'un film d'horreur qu'il faut absolument éviter de regarder ou de revivre, le président de l'UN appelle le peuple dès maintenant, à la mobilisation et à la vigilance, afin de préserver notre pays du péril que constitue désor-



Zacharie Myboto appelle le peuple gabonais à la mobilisation.

mais ce pouvoir pour le Gabon, pour notre avenir commun et pour notre communauté de destin. Et justement pour éviter le chaos dans le pays, Zacharie Myboto a mis en garde la Cenap conduite par René Aboghé Ella. Pour le patron de l'UN, la violation flagrante du Code électoral, notam-

ment les dispositions portant sur la constitution des dossiers de candidature prélude de ce que le président de la Cenap veuille soustraire Monsieur Ali Bongo Ondimba à l'obligation de faire la preuve de son éligibilité : « En effet, alors qu'un simple rappel à la loi suffisait, l'avis publié

par le président de la Cenap s'est autorisé à ajouter à la composition du dossier de candidature des documents complémentaires qui ne sont pas prescrits par la loi, à savoir : un formulaire à remplir, un certificat de nationalité attestant de la nationalité gabonaise, une déclaration de non

double nationalité, une déclaration sur l'honneur, deux photos ».

Le président de l'UN condamne cette manœuvre juridique à visée politique et demande le retrait immédiat de l'avis du Président de la Cenap, dans les mêmes formes, ainsi que la publication d'un avis conforme à la loi, adopté par l'assemblée plénière et signé de l'ensemble des membres du bureau de la Cenap. Sur la rencontre d'Ali Bongo avec le parlement, Zacharie Myboto estime que cette occasion pour le moins « spécieuse » ne visait qu'à se servir du Parlement pour confirmer sa candidature à la prochaine élection présidentielle. « Il a ainsi transformé le Congrès du Parlement en estrade de meeting politique d'ouverture illégale de sa campagne, faisant royalement fi de l'obstacle incontestable de sa situation administrative confuse. Cela est inacceptable » renchérit cette figure tutélaire de l'opposition.

Quant à la proposition

faite par Ali Bongo relative à une éventuelle révision de la Constitution après l'élection présidentielle, pour le président de l'UN, il est malvenu parce que démagogique et fallacieux comme à son habitude. Si en sept ans Monsieur Ali Bongo n'a pas voulu accéder à toutes les propositions de l'opposition, dont celles relatives au retour des élections uninominales à deux tours et à la limitation à deux du nombre de mandats, il est curieux que ce soit à la veille d'une élection présidentielle (...) qu'il choisisse de faire une telle annonce, a souligné Zacharie Myboto.

Ce qui montre, une fois de plus, que l'actuel locataire du bord de mer est fini. Le président candidat acculé, multiplie les promesses, même celles qui sont complètement démagogiques, pour se maintenir au pouvoir. Heureusement, le peuple n'est pas dupe et sait désormais ce qu'il y a à faire : répondre à l'appel « de la mobilisation ». ■

Election présidentielle. Inéligibilité d'Ali Bongo